

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 13/07/2022

Service national universel dans les Hauts-de-Seine : des jeunes volontaires qui s'engagent!

Le séjour de cohésion qui a débuté le 3 juillet 2022 au Creps de Châtenay-Malabry s'est clôturé le 13 juillet dernier, pour les jeunes engagés du Service national universel (SNU).

Cette session, la 2e organisée dans les Hauts-de-Seine pour l'année 2022, a accueilli 151 jeunes entre 15 et 17 ans, issus d'autres départements. Au total, ce sont 260 jeunes qui ont participé à des séjours de cohésion dans les Hauts-de-Seine en 2022.

Cette année, 849 jeunes volontaires alto-séquanais âgés de 15 à 17 ans se sont engagés au sein du service national universel dont 6,5% de jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville. En 2021, ils étaient 103.

Les jeunes du département ont réalisé leur séjour dans la région mais aussi dans le Grand-Est, en Occitanie ou encore en Bourgogne.

Ce séjour constitue la première phase du service national universel. Il consiste en un séjour en hébergement collectif, au cours duquel les jeunes volontaires participent à des activités : sport, course d'orientation ou découverte du patrimoine mais également à des modules thématiques comme la sécurité routière, le cyber-harcèlement, la sensibilisation à l'environnement ou à des ateliers d'éducation à la gestion budgétaire.

Des temps d'échange sont également prévus avec leurs encadrants ou avec des professionnels : armée, éducation, champ associatif ...

Ces jeunes vont ensuite se lancer dans la seconde phase de leur service national universel et réaliseront une mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 84 heures répartie au cours de l'année suivant le séjour de cohésion, dans une structure près de chez eux. Les jeunes volontaires vont alors s'investir au service du partage, de la solidarité et du resserrement des liens de fraternité dans des lieux très divers : à l'Office National des anciens combattants, dans des épiceries solidaires ou au sein de structures d'accueil de personnes âgées ou d'élèves à besoins spécifiques.

La mise en œuvre du SNU est l'aboutissement d'une fructueuse collaboration entre les services de l'Etat, les établissements scolaires, les collectivités, les associations et les réseaux en lien avec les jeunes.

LE SNU, c'est quoi ?

Depuis 2019, le service national universel est progressivement déployé sur les territoires afin de préparer sa généralisation.

Il sera rendu obligatoire à terme pour tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans. Son objectif est de créer un moment de cohésion entre des jeunes venus de tout le territoire national afin de leur transmettre le goût de l'engagement, de raffermir le creuset républicain et de favoriser le brassage social et territorial.

Il se déroule en 3 étapes clés :

- Le séjour de cohésion : les jeunes participent à un séjour de cohésion de deux semaines dans un centre SNU situé dans un autre département ou une autre région ;
- La mission d'intérêt général : les jeunes réalisent leur mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 84 heures répartie au cours de l'année suivant le séjour de cohésion auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ou encore auprès de corps en uniforme.
- L'engagement : à l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire est invité à s'engager au moins trois mois pour participer à l'édification d'une Nation plus fraternelle et solidaire, en rejoignant les formes de bénévolat et de volontariat existantes, comme le Service civique ou la Réserve civique.

Vous êtes une collectivité territoriale, un organisme public, une association ou une entreprise solidaire d'utilité sociale agréée ?

Et si vous aussi, vous accueilliez des jeunes du SNU pour une mission d'intérêt général de 12 jours ?

Plus d'informations sur le site internet : <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport/Jeunesse-et-sport/Jeunesse/Le-service-national-universel>

<https://www.snu.gouv.fr/proposez-des-missions-d-interet-general-54>

CONTACT Equipe départementale SNU > ce.sdjes92.snu@ac-versailles.fr